

Bon No: 004417683		1ere Gachée: 12:59 (1)		Date: 23/02/2026		reap120226151504		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 5.00 m3		référence commande(2):				Véhicule: M05 8x4 BONARD M05 BONARD	
client: 410209 chantier: 020947		AQUALMI Reims		35 RUE DE LA VIOLETTE 51300 Marolles 75 rue Edmond Rostan 06.46.25.86.67 51100 Reims					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
13:30						température: vitesse du vent: validité:		X CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton NJB205C350		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XC1		Classe Chlorure CL 0,40	
								consistance(7) S5	
								Dmax 10	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C20/25	
appellation commerciale C20/25 XC1 S5 Dm10 CEM2 350									
Propriétés particulières spécifiées Micro Beton									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
POMPE MORTIER M3 POMPE MORTIER CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE REP				F.SYNTHETIQUES SPHRE ISOFLOW 956				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:					

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1